



## Direction des affaires juridiques

Réunion du 22 novembre 2024

Date de convocation : 08 novembre 2024

Délibération N° 110

### DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES EXTERIEURS

#### Demeures Access

**Président** : M. André ACCARY

**Membres présents** : ACCARY André, AMIOT Catherine, AURAY Géraldine, BALLOT Alain, BARNAY Marie-Claude, BECOUSSE Jean-Claude, BELTJENS Colette, BERGERET Vincent, BERTHIER Pierre, BROCHOT Frédéric, BURDIN Raymond, CANNARD Frédéric, CANNET Claude, CANTIER Nadège, CHALUMEAU Mathilde, CHAMBRIAT Sylvie, CHENUET Carole, CLEMENT Sophie, CORNELOUP Josiane, COURTOIS Jean-Patrick, DAMY Nathalie, DESCHAMPS Amelle, DESCIEUX Jean-Christophe, DESJOURS Thierry, DESMARD Jean-Michel, DESROCHES Patrick, DUPARAY Lionel, DURAND Bernard, DURIX Arnaud, DUVERNOIS Michel, FONTERAY Jean-Luc, FRIZOT Marie-Thérèse, GAUDRAY Alain, GIEN Chantal, GRUET Aline, GUIGUE Jean-Vianney, HIPPOLYTE Jean-Marc, JACQUARD Sébastien, LALANNE Carine, LANOISELET Dominique, LAUBERAT Didier, LEMONON Elisabeth, LOTTE Dominique, MARTIN Sébastien, MAUNY Marie-France, MELIN Dominique, PHILIBERT Alain, PLISSONNIER Florence, REYNAUD Hervé, ROBIN Christine, VADOT Anthony, VAILLANT Françoise

**Membre(s) absent(s) ou excusé(s)** : BRUNET-LECHENAULT Claudette, COGNARD Jean-François, COUILLÉROT Evelyne, MARTELIN Cécile, PERRIN Viviane, ROBLOT Elisabeth

Claudette BRUNET-LECHENAULT a donné pouvoir à Jean-Christophe DESCIEUX, Jean-François COGNARD à Géraldine AURAY (pouvoir sans effet sur cette délibération car Mme AURAY ne peut pas prendre part au vote en raison de sa présence parmi les élus proposés à la désignation au sein du CA de DEMEURES ACCESS), Evelyne COUILLÉROT à Jean-Marc HIPPOLYTE, Cécile MARTELIN à Arnaud DURIX (pouvoir sans effet sur cette délibération car Mme MARTELIN ne peut pas prendre part au vote en raison de sa présence parmi les élus proposés à la désignation au sein du CA de DEMEURES ACCESS), Viviane PERRIN à Alain PHILIBERT, Elisabeth ROBLOT à Jean-Michel DESMARD.

**Secrétaire de séance** : DESCHAMPS AMELLE

## **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations n°101 et 102 du 1er juillet 2021 portant respectivement élection du Président du Conseil départemental et composition de la Commission permanente du Conseil départemental,

Vu les délibérations du 1er juillet 2021 et celles ultérieures aux termes desquelles l'Assemblée départementale et la Commission permanente du Conseil départemental ont approuvé des désignations des représentants du Conseil départemental au sein des commissions internes et de divers organismes extérieurs,

Vu la délibération du 30 septembre 2021 aux termes de laquelle la Commission permanente a désigné 3 conseillers départementaux pour représenter le Département au sein de la société Demeures Access,

Vu la délibération du 20 septembre 2024 aux termes de laquelle la Commission permanente a adopté les nouveaux statuts de Demeures Access,

Vu le rapport de M. le Président,

Considérant qu'après l'élection de la Commission permanente, le Conseil départemental peut procéder à la désignation de ses membres ou de ses représentants pour siéger au sein d'organismes extérieurs,

Considérant que suite à l'adoption des nouveaux statuts de la société Demeures Access, les désignations afférentes doivent être ajustées,

### **Après en avoir délibéré,**

Décide à l'unanimité des votes exprimés :

- de renoncer à utiliser le vote à bulletin secret et de recourir au vote à main levée pour les désignations proposées,

- d'approuver les désignations de Géraldine AURAY, Colette BELTJENS, Didier LAUBERAT et Cécile MARTELIN en tant que représentants supplémentaires du Conseil départemental au sein du conseil d'administration de la société DEMEURES ACCESS.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

En raison de leurs fonctions au sein de la SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE "DEMEURES ACCESS" SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE D'INTERET COLLECTIF HLM, CONSEIL D'ADMINISTRATION, Mmes ROBIN Christine, CANNET Claude et M. DURAND Bernard quittent la salle lors des débats et du vote et ne prennent ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la "SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE "DEMEURES ACCESS" SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE D'INTERET COLLECTIF (SCIC) HLM, représentation du Département aux Assemblées Générales, Mme ROBIN Christine quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de DEMEURES ACCESS, M. DUPARAY Lionel (Président du CA) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de leurs fonctions au sein de DEMEURES ACCESS, Mme LANOISELET Dominique et M. LOTTE Dominique (actionnaires) quittent la salle lors des débats et du vote et ne prennent ainsi pas part au vote.

En raison de leurs fonctions au sein de l'OPAC (Conseil d'administration), Mmes ROBIN Christine, CANNET Claude, BARNAY Marie-Claude, MAUNY Marie-France et MM. DURAND Bernard, DUPARAY Lionel quittent la salle lors des débats et du vote et ne prennent ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de l'OPAC (personnalité qualifiée en tant que président de la CC Bresse louhannaise Intercom'), M. VADOT Anthony quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

Quittent la salle lors des débats et du vote et ne prennent ainsi pas part au vote les élus supplémentaires à désigner au sein du conseil d'administration de DEMEURES ACCESS : Mmes AURAY Géraldine, BELTJENS Colette et M. LAUBERAT Didier.

Le Président,  
ANDRE ACCARY

**Exécutoire de plein droit**

Transmission en Préfecture le 29.11.2024

Publié ou Notifié le 29.11.2024

Affiché le

